



Les hopitaux cherchent des ressources

Par **wolfram2**, le **15/04/2017** à **23:06**

Bonsoir
En juin 2016, je suis hospitalisé pour des symptômes qui m'ont fait craindre une récurrence d'accident vasculaire transitoire. Je reçois une facture. Je proteste faisant apparaître que au pire elle aurait dû être adressée à ma mutuelle.
Affaire apparemment classée. Plus entendu parler.
En mars 2017, je suis hospitalisé 2 jours pour un bilan dans un hôpital qui m'envoie dans un autre pour un électromyogramme dans l'après midi.
Là aussi facture au motif que j'aurais dérogé au parcours de soin.
Courrier de protestation. Réponse du Médecin Directeur : On s'en occupe et on vous rendra compte dans les meilleurs délais.
Je reçois lettre de relance d'avoir à payer téléphone au service Recouvrement qui me dit n'être pas informé par le Service facturation. Je téléphone à celui-ci aux demi journées et horaires de vacation. Affaire réglée.
Question, comment éviter ces erreurs administratives qui m'ont fait perdre mon temps et ont gaspillé celui de fonctionnaires qui pourraient être employés plus utilement. La question est posée... dit Prévert hâtif.
Cordialement.....Wolfram

Par **Visiteur**, le **16/04/2017** à **15:07**

Bonjour,
Je ne vois pas le lien entre votre titre et ce que vous décrivez.
Lorsqu'une "erreur" de ce type survient, il ne faut pas voir dans cette histoire une quelconque conspiration ni intention délibérée d'amélioration de la trésorerie des hôpitaux...

Par **jos38**, le **16/04/2017** à **15:22**

bonjour. comme dans beaucoup d'administration, il y a un manque de communication entre les

services. c'est pourquoi on nous réclame plusieurs fois le même document (spécialité de la caf), la 1ère personne l'ayant reçu le glissant dans le dossier, la 2ème ne le voyant pas le réclame de nouveau..mais comme pragma je ne comprends pas votre titre

Par **Lag0**, le **16/04/2017** à **17:20**

[citation]Question, comment éviter ces erreurs administratives qui m'ont fait perdre mon temps et ont gaspillé celui de fonctionnaires qui pourraient être employés plus utilement. [/citation]
Bonjour,
Je ne suis pas sûr que cette question trouve réponse sur un forum. L'avez-vous posée à votre député ?

Par **wolfram2**, le **16/04/2017** à **19:28**

Bonjour
En statistique, concomitance et même corrélation ne veut pas forcément dire lien de causalité.
Je ne peux que constater d'une part avoir lu des articles faisant état du coût des hôpitaux pour le budget général de la Nation. D'autre part ces essais de facturation induite, mais aussi pour la première fois l'incitation à prendre une chambre individuelle avec facturation supplémentaire. Ce dont je me suis acquitté.
D'où l'hypothèse que les agences régionales de Santé publique ont peut-être incité les hôpitaux à une plus stricte facturation directe en n'affectant pas directement les mutuelles.
A remarquer aussi la formalité supplémentaire de remplir les formulaires d'une part de désignation d'une personne de confiance, d'autre part les directives anticipées au cas où l'on serait réduit à un état où l'on ne peut faire connaître sa volonté.
Il semble qu'une économie de papier pourrait être faite en n'administrant cette formalité que "selon état". Sans doute a-t-on voulu n'être pas discriminatoire et ce sont là des améliorations apportées par Madame la ministre Marie-Sol Touraine à l'humanité souffrante.
Cordialement wolfram

Par **Lag0**, le **16/04/2017** à **19:52**

A remarquer aussi la formalité supplémentaire de remplir les formulaires d'une part de désignation d'une personne de confiance, d'autre part les directives anticipées au cas où l'on serait réduit à un état où l'on ne peut faire connaître sa volonté.
Ceci n'est pas nouveau. Cette formalité existe pour chaque hospitalisation, même pour un simple examen nécessitant une anesthésie (j'en ai, hélas, régulièrement...)

Par **morobar**, le **17/04/2017** à **07:28**

Bonjour,
mais aussi pour la première fois l'incitation à prendre une chambre individuelle avec facturation supplémentaire. Ce dont je me suis acquitté.
Vous avez eu bien de la chance.
Je suis assuré pour l'octroi d'une chambre particulière et je n'ai jamais réussi à en obtenir une.
Mon dernier séjour en début d'année m'a valu de côtoyer 2 malades qui sont décédés, l'un à côté de moi et l'autre quelques instants après extraction en

vitesse par l'équipe médicale qui m'a viré de la chambre.

Par **jos38**, le **17/04/2017** à **09:42**

bonjour. moi, je voulais une chambre double pour payer moins cher. il n'y en avait plus de libre, j'ai donc eu une individuelle sans majoration de prix (mais c'était en clinique)